

DÉLIBÉRATION N° CA 20-30 DU 6 OCTOBRE 2020
modifiant la délibération n° CA 19-23 du 12 juillet 2019 relative
à la délégation des attributions du conseil au Directeur Général

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

- Vu le code de l'environnement notamment les articles R.213-39 et R. 213-40,
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu la délibération n° CA 19-23 du 12 juillet 2019 relative à la délégation des attributions du conseil au Directeur Général modifiée,
- Vu le dossier de la réunion du conseil d'administration du 6 octobre 2020,

DÉLIBÈRE

Article 1

L'article 3 de la délibération n° CA 19-23 visée est modifié comme suit :

- I- Au 1^{er} alinéa, après le mot « 6° », les mots « lorsque ces contrats concernent la gestion de l'établissement » sont remplacés par les mots « pour les contrats portant perception de recettes ou engagement de dépenses autres que celles prévues à l'article 1 »

- II- Au 2^e alinéa :
 - a. la 3^e puce est modifiée et ainsi rédigée :
«
 - 5 000 000 euros pour les autres dépenses de fonctionnement et d'investissement, y compris les marchés publics passés par l'Agence incluant notamment les coopérations entre pouvoirs adjudicateurs et les marchés relatifs à des services de recherche et développement ; »

 - b. une 4^e puce est ajoutée et ainsi rédigée :
«
 - 76 000 euros pour les transactions à la charge de l'Agence que ce soit en dépense ou en renonciation partielle ou totale d'une créance. »

III- Un 4^e alinéa est ajouté et ainsi rédigé :

« Cette décision est également subordonnée à l'avis conforme du conseil d'administration pour toute cession immobilière conclue à titre gratuit. »

Article 2

Au 2^e alinéa de l'article 4 de de la délibération n° CA 19-23 visée, après le mot « financier », est inséré le mot « prévisionnel ».

**La Secrétaire du conseil d'administration
Directrice générale de l'agence
de l'eau Seine-Normandie**

A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'Blanc'.

Patricia BLANC

**Le Président
du conseil d'administration**

A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'Guillaume'.

Marc GUILLAUME